

Musée du Temps - Gratuités exceptionnelles

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : A l'occasion de l'ouverture du Musée du Temps, il est proposé que les Bisontins puissent visiter gratuitement le Musée du 22 juin au 31 août 2002 sur présentation de la carte d'invitation.

Les manifestations prévues le 23 juin toute la journée dans la cour du Palais Granvelle seraient également gratuites.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette proposition.

«M. LE MAIRE : On va changer la date limite qui était jusqu'au 14 juillet 2002. Je souhaiterais, sur proposition de l'Adjoint, qu'effectivement vu le succès de la fréquentation du Musée du Temps, on puisse aller, pour ceux qui ont l'invitation, jusqu'à fin août, ce qui permettrait à l'ensemble des Bisontines et des Bisontins d'aller visiter ce Musée. C'est la carte que vous avez tous reçue, une carte avec trois petits points dessus où il y a marqué tic d'un côté et tac de l'autre, il ne faut pas l'avoir perdue.

M. Alexandre CHIRIER : Monsieur le Maire, très rapidement pour vous dire combien j'ai apprécié la visite du Musée du Temps même s'il faisait un peu chaud et que nous étions nombreux lors de l'inauguration, je serais ravi d'y retourner. On s'attache de temps en temps à vous faire part de quelques critiques par rapport à des choses qui sont faites parce qu'on estime très justement qu'elles ne sont pas toujours bien. Je crois que là, pour moi en tout cas je ne vais pas engager tous mes collègues, je voulais féliciter l'équipe qui a mené à bien ce projet au sein du Musée et l'aspect ludique qu'on y trouve, c'est important parce que c'est vivant et ça va permettre d'intéresser les jeunes générations sur un savoir-faire qui est présent dans notre région. Je voulais par votre intermédiaire leur transmettre mes félicitations et vous dire que je suis impatient comme vous de voir la deuxième tranche arriver même si on a une superbe peinture sur un placo, on est impatient de voir la suite.

M. LE MAIRE : On veut passer à travers le placo-plâtre. Je vous remercie. Effectivement, il y a eu un immense travail de fait, vous savez ça remonte loin, il faut féliciter aussi les municipalités précédentes qui ont eu la volonté politique de faire ce Musée du Temps, les différents adjoints, Michel ROIGNOT qui a persévéré et puis aussi les équipes, entre autres la conservatrice Joëlle MAUERHAN car je crois que sans la qualité et la volonté de Joëlle MAUERHAN et de l'équipe qui est autour d'elle, effectivement on n'en serait pas là. On a mis le temps pour le faire, on a beaucoup souri de ce Musée du Temps, effectivement on prenait le temps mais ils ont bien utilisé le temps qu'on leur a donné et le résultat est remarquable et j'espère qu'il sera remarqué. Monsieur BONNET, vous allez rester dans le registre des compliments.

M. Pascal BONNET : Je suis de ceux qui ont toujours souhaité et soutenu le Musée du Temps.

M. LE MAIRE : C'est vrai.

M. Pascal BONNET : Et je crois que c'est vraiment l'âme de la ville, son histoire et son avenir qu'on sent là. Tous les Bisontins, je pense, partagent cet enthousiasme et je trouve très intéressant que vous les invitiez tous. De ce point de vue-là, ça me paraît très fort, très incitatif et ça doit nous amener à aider à faire rayonner Besançon à travers ce Musée. Au-delà du Musée, je reviens sur une proposition que j'ai pu faire, que je n'avais pas forcément faite sous l'angle du temps mais que j'ai refaite par la suite sous cet angle-là, de réfléchir à une manifestation d'envergure nationale voire internationale qui ne serait pas forcément annuelle parce que ce serait sans doute difficile, qui puisse s'inscrire dans cette logique du Musée du Temps, à savoir les dimensions aussi bien culturelles, historiques que techniques, industrielles pour permettre à Besançon de faire parler d'elle encore plus. Donc est-ce que vous avez au-delà d'une suggestion comme celle-là, des projets précis ?

M. LE MAIRE : Bien sûr, je les ai déjà d'ailleurs évoqués ici. Je vais les réévoquer quand même, à savoir que nous allons réfléchir en terme de communication, si ça paraît pertinent aux spécialistes, pour que justement la communication de la ville soit orientée très fortement sur Besançon, capitale mondiale du temps, mais du temps comme on le décline au niveau du Musée du Temps sous tous ses aspects, l'aspect je dirais mécanique, électronique, philosophique, historique, donc je crois que nous avons effectivement beaucoup à faire dans ce domaine-là. Je vous redis qu'il y aura un grand événement, je pense d'envergure mondiale, qui aura lieu le 21 septembre 2002 à Besançon. Il y aura donc quelque chose concernant le temps dont on parlera beaucoup, nous allons tout faire pour et puis effectivement votre suggestion est une bonne suggestion puisque nous sommes en train de réfléchir à la mise en place d'un festival du temps sur Besançon qui serait un grand événement, peut-être en 2003 plus certainement en 2004. C'est un événement qui est à construire. Pour l'instant, nous sommes très polarisés sur cet événement du 21 septembre et ensuite nous allons continuer à travailler sur ce festival du temps. Il y a déjà quelques idées mais il est clair qu'il faudra que nous trouvions des financements. J'indique d'ailleurs à cet égard que tant pour l'événement du 21 septembre que pour le festival du temps s'il venait à se mettre en place, nous allons très largement utiliser des financements privés, c'est-à-dire faire appel au mécénat. Je rappelle d'ailleurs que dans le Musée du Temps il y a la salle des partenaires qui permet d'accueillir les partenaires qui le souhaite- raient pour pouvoir, pourquoi pas même déjeuner, utiliser ces salles au milieu du Musée, pas la salle au premier étage mais les salles du bas. Ces partenaires seront certainement des marques prestigieuses de l'horlogerie mondiale et l'événement du 21 septembre qui est quasiment ficelé, voire signé, sera fait en partenariat avec un très grand groupe horloger. Donc nous voulons vraiment utiliser cet espace de communication et cette spécificité de Besançon qui est le temps mais le temps je dis bien sous tous ses aspects, et rappeler que si nous sommes la capitale du temps mécanique, nous sommes aussi la capitale du temps fréquence, ce que peu de personnes savent. Ils ne savent pas par exemple que la station spatiale qui tourne actuellement a des quartz intérieurs qui ont été faits dans les laboratoires du Professeur BESSON, qui font partie de l'horloge atomique qui s'appelle HARAO.

M. Jean ROSSELOT : ...horloge atomique à refroidissement des atomes sur orbite, c'est moi-même qui ai signé la convention avec le CNES parce que c'est le Conseil Régional qui paie et ce n'est pas tout à fait le Professeur BESSON mais c'est le LPMO, le Laboratoire de Physique et de Métrologie des Oscillateurs.

M. LE MAIRE : Oui mais on sait très bien qu'il en est l'âme...

M. Jean ROSSELOT : Voyez, je suis sur votre domaine là Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Je n'ai pas de domaine, je m'intéresse à tout.

M. Jean ROSSELOT : Si, vous êtes quand même bon sur les microtechniques.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas de la microtechnique, c'est de la piézoélectricité.

M. Jean ROSSELOT : Mais ça rentre dans le domaine des microtechniques. La piézoélectricité pour ceux qui ne le sauraient pas, c'est l'électricité de l'aimantation.

M. LE MAIRE : Pas du tout (rires). La piézoélectricité, c'est l'électricité qui est née de la pression qu'on exerce sur un quartz. Alors je suis désolé, vous vous êtes totalement trompé.

M. Jean ROSSELOT : Ce sont des fontaines d'atomes me dit-on, mais il y a quand même de l'aimantation.

M. LE MAIRE : Non, avec l'aimantation, ça s'appelle plutôt de l'adduction mais je ne voudrais pas vous contredire publiquement.

M. Jean ROSSELOT : Il faut bien que vous mettiez la balle au centre. Je voulais simplement dire ceci, Monsieur le Maire, avec toute l'affection que je vous porte, que le Musée du Temps, je souscris, est pour moi un bijou...

M. LE MAIRE : Ne parlez pas de la cheminée (rires).

M. Jean ROSSELOT : Il m'amène chaque fois à en reparler mais enfin je n'en parlerai pas. Simplement ce que j'ai dit et que je répète ici, c'est que c'est un bijou c'est vrai mais comme tout bijou, il lui faut un bel écrin et je déplore, je proteste et je conteste le parti pris que vous avez eu de condamner une des quatre façades de ce carré conventuel du XVI^{ème} Siècle, à être une façade rebut, de la porte Leroy Merlin jusqu'à la noirceur... C'était si simple et si peu coûteux de l'inclure dans la première phase. J'espère que dans la deuxième tranche ce sera fait.

M. LE MAIRE : Mon Cher Monsieur ROSSELOT, d'abord je suis ravi que vous ayez appris que la piézoélectricité n'était pas due à l'aimantation et deuxièmement j'aimerais que vous compreniez que ce n'est pas la peine à chaque fois de nous parler de cela. Vous l'avez déjà dit au moins trois fois dans ce Conseil Municipal. Votre remarque d'ailleurs n'est pas totalement fausse mais vous nous l'avez dit, on va essayer d'en tenir compte et ce n'est pas la peine à chaque fois d'y revenir. J'ai cru que vous alliez encore nous reparler de la cheminée mais non, M. le Conservateur vous a répondu qu'elle était de 1950.

M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN : Juste un mot pour dire que ce projet de mécénat d'entreprises pour les musées, Pascal BONNET et moi-même en avons parlé au moment de la loi Léotard il y a maintenant plus d'une dizaine d'années, avant qu'on soit élu au mandat précédent, qu'on avait rappelé x fois, pour ainsi dire tous les ans durant le mandat précédent en disant : il faut faire cela pour le Musée de Besançon, il ne faut pas hésiter à impliquer les entreprises, ça nous rapportera un certain nombre de choses. Là franchement je me félicite de voir un changement de programme là-dessus, un changement d'orientation parce que c'est un apport financier qui peut nous aider pour des acquisitions, pour plein de choses. Donc c'est une bonne évolution.

M. LE MAIRE : Et je vais vous dire que c'est le Maire qui a personnellement négocié à la Foire de Bâle grâce entre autres à la participation d'un Bisontin qui est le patron d'une très grande société de montres internationale. Je l'ai personnellement négocié, donc j'espère que ça va se concrétiser, c'est pour cela que je ne veux pas encore vous en dire plus, et c'est une affaire qui a été lancée à l'origine par Joëlle SCHIRRE et Jacqueline PANIER qui ont eu cette idée, il faut rendre à César ce qui appartient à César, moi j'ai trouvé le «sponsor». Mais je crois que nous devons le faire, c'est un sponsoring à hauteur de 200 000 €, ce n'est quand même pas rien et je pense que dans les années à venir, nous devons effectivement avoir des partenariats privés à partir du moment où l'essentiel pour nous est conservé, c'est-à-dire la qualité architecturale, la qualité muséographique, il ne s'agit pas de céder sur ces points-là.

Je rappelle d'ailleurs que nous étions ce soir au départ du Directeur de la Citadelle, Philippe MATTHIEU et lorsque j'avais mis en place la Société d'Économie Mixte avec l'appui du Maire, on nous avait dit que nous allions privatiser la Citadelle. Nous n'avons pas privatisé la Citadelle mais on a quasiment multiplié par deux le nombre des entrées par le biais d'une Société d'Économie Mixte. Il y a des choses sur lesquelles nous sommes très bloqués, vous savez, le service public de l'eau, ça nous sommes très bloqués là-dessus, par contre faire participer l'intelligence économique de cette ville et de cette région à nos musées, au développement culturel, je crois que ce sont de bonnes pistes et nous allons les suivre et j'y suis personnellement très attaché tout comme d'ailleurs mes collègues.

On va donc modifier la délibération pour mettre du 22 juin au 31 août. Bien entendu, il sera bien précisé que c'est pour les Bisontines et les Bisontins qui ont la carte d'invitation, ce n'est pas le Musée du Temps gratuit pour tout le monde».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Culture et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 4 juillet 2002.

26 juin 2002